

Association Générale de la Production Viticole

A G P V

CCVF

CFVDP

CNAOC

VIF

Communiqué de presse

2 décembre 2008

Rencontre du ministre de l'Agriculture et de la filière viticole

A DEFAUT DE MESURES NATIONALES, NE PASSONS PAS A COTE DES 172 MILLIONS D'EUROS DE SOUTIENS COMMUNAUTAIRES

Les professionnels de la filière viticole ont eu l'occasion de rappeler leurs préoccupations au ministre lors de la rencontre qui s'est tenue le jeudi 27 novembre 2008.

Face à un contexte d'attentisme des marchés et aux demandes soutenues par les professionnels, le ministre a répété que les mesures annoncées une semaine plus tôt lors de la conférence sur les revenus agricoles devaient bénéficier de plein droit aux exploitations viticoles.

Les professionnels de l'AGPV, qui défendaient au-delà des mesures ponctuelles une réforme profonde de la fiscalité (réforme de la déduction pour investissements, abattement emplois des saisonniers, etc.), n'ont pas obtenu de réponse des pouvoirs publics. Ils regrettent que le gouvernement ait complètement oublié dans son plan de modernisation le volet fiscal et social. L'allègement des charges est pourtant la première réponse qu'il doit apporter à la filière. Les représentants de la production viticole soulignent également que le plan de modernisation se résume en grande partie à des soutiens apportés à la filière par l'Union européenne dans le cadre de la réforme de l'OCM. Ils déplorent l'absence de soutien des pouvoirs publics français et le silence assourdissant de Bercy face à leurs propositions.

Enfin les professionnels de l'AGPV ont témoigné leurs vives inquiétudes face au retard pris par l'administration dans la mise en œuvre nationale de l'OCM. A quelques semaines d'une nouvelle campagne de plantations, les professionnels ne connaissent toujours pas les règles applicables en matière de restructuration du vignoble, pas plus que les critères à remplir pour bénéficier des aides aux investissements. « Nous n'accepterons pas qu'un seul centime des 172 millions d'euros de soutien soit perdu au prétexte de formalités administratives », a affirmé Xavier de VOLONTAT. « La France ne nous accorde pas de soutien financier, qu'elle se donne au moins les moyens de mobiliser les crédits qui nous sont accordés pour la restructuration de la filière ! ».

Contacts presse :

Xavier de VOLONTAT, Président de l'AGPV : 06 74 99 75 73

Pascal BOBILLIER MONNOT : 01 42 61 21 25

Association Générale de la Production Viticole

A G P V

CCVF

CFVDP

CNAOC

VIF

L'Association générale de la production viticole réunit les organisations professionnelles suivantes:

- CCVF** Confédération des Coopératives Viticoles de France
53, rue de Rome 75008 Paris – Tél. 01 45 22 37 00 – Fax. 01.45.22.86.21
- CNAOC** Confédération Nationale des Producteurs de Vins et Eaux-de-Vie de Vin à Appellations d'Origine Contrôlées
12, rue Sainte Anne 75001 Paris – Tél. 01 42 61 21 25 – Fax. 01 42 61 16 63
- CFVDP** Confédération Française des Vins de Pays
12, rue Sainte Anne 75001 Paris – Tél. 01 40 20 93 80 – Fax. 01 40 20 92 25
- VIF** Vignerons Indépendants de France
4, pl. Félix Eboué - 75583 Paris cedex 12 - Tél. 01 53 02 05 10 - Fax. 01 53 02 05 11